Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 26 (1989)
Heft: 973

Artikel: Retraite : quelques messieurs trop tranquilles
Autor: Imhof, Pierre
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1011284

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

RETRAITE

Quelques messieurs trop tranquilles

(*pi*) Le conseiller d'Etat vaudois Jean-François Leuba ne sera donc pas candidat aux élections cantonales du printemps prochain. M. Paul-René Martin, futur ex-syndic de Lausanne, a pris la même décision il y a plusieurs mois déjà à propos de son mandat communal et semble se réjouir de sa prochaine retraite.

Il y a quelques similitudes entre les deux hommes: membres de la même «famille» politique — libéral pour l'un, radical pour l'autre — ils ont tous deux été élus au Conseil national lors des dernières élections fédérales, en 1987. Le premier a passé douze ans à l'exécutif cantonal, le second treize à celui de sa ville. Cette activité de magistrat relativement longue leur vaudra à chacun une retraite équivalant à environ 60% de leur traitement précédent. Les deux personnages sont de la même génération: M. Leuba a cinquante-cinq ans, M. Martin en a soixante et les deux ont annoncé qu'il ne se retiraient pas complètement de la politique, gardant leur siège au parlement fédéral. M. Leuba a même précisé qu'il *«souhaite consacrer entièrement son activité politique, dès le printemps prochain, à son mandat de conseiller national»*.

Retraite douce

A l'heure où il est parfois question de mettre sur pied un parlement fédéral professionnel, il faut se réjouir de cette disponibilité de certains de ses membres. Ils seront en effet privilégiés par rapport à leurs collègues qui devront conjuguer mandat fédéral et activité professionnelle. La Confédération disposera par ailleurs de parlementaires à plein temps sans avoir à en payer le prix. Ce côté brillant de la médaille ne doit pourtant pas nous faire oublier son revers.

Un mandat fédéral évite une mise à la retraite trop brusque, un retrait du monde politique et l'abandon du pouvoir que détient tout politicien arrivé à un certain niveau lorsque, pour des raisons personnelles ou politiques, il décide de quitter sa fonction. Après un certain temps passé dans un exécutif, cette activité présente l'avantage d'être moins astreignante, moins engageante personnellement, les décisions étant toujours prises avec un plus grand nombre de personnes, tout en offrant une situation politique enviée et valorisante. Les différentes indemnités de parlementaire fédéral — un peu plus de 50'000 francs par année en tout —, ajoutées à la pension dont il profite, permettent enfin au «retraité» de maintenir à peu de choses près son revenu antérieur. Ainsi, un mandat fédéral pourrait-il devenir une sorte de voie de garage pour celles et ceux que le parti souhaite voir démissionner d'un autre poste qu'ils occupent.

«Huiles usées» à recycler

Vu sous cet angle, ces fins de carrière peuvent se révéler moins positives qu'il n'y paraît au premier abord — les qualités personnelles de MM. Leuba et Martin n'étant pas en cause ici.

Car le parlement fédéral ne doit pas être un lieu où sont recyclées les «huiles» usées. Et s'il se révèle utile de mettre sur pied une structure professionnelle, on ne saurait se contenter que seuls certains privilégiés y aient accès, en faisant certes profiter l'assemblée d'une expérience politique importante, mais dans une formule où la Confédération n'en paie pas le vrai prix, en partie acquitté sous forme de pensions cantonales ou communales. Il reste bien sûr possible, et même profitable à la communauté, que des personnes qu'elle continue de payer partiellement après leur activité restent à son service, que ce soit par un mandat de député ou par toute autre activité. Mais le parlement fédéral doit rester ouvert à tous. Déjà colonisé par certaines professions et représentants de groupes d'intérêts divers — qui sont aussi à leur manière des parlementaires professionnels — il aurait à souffrir d'une surreprésentation de personnes qui y cherchent une fin de carrière plus tranquille. ■

Un monument de la presse italienne a disparu: *Domenica del Corriere*, hebdomadaire aux couvertures dessinées d'un réalisme fantastique, n'a plus pu résister face à la concurrence des illustrés modernes, malgré quelques essais de rénovation douce. Il a été remplacé par *Visto* (vu) qui devrait mieux répondre aux habitudes des téléspectateurs qui se hasardent à feuilleter une revue.

Marché de l'art, magazine mensuel, vient d'être lancé comme supplément de *La Suisse*. La collaboration avec l'imprimerie Heliographia SA, de Lausanne, et la concurrence avec *La Tribune de Genève* s'intensifient.

ÉCHOS DES MÉDIAS

Concurrence des chaînes sportives de télévision, *Eurosport*, de langue anglaise mais dont certains reportages sont diffusés en allemand pourrait être opposé à *Sportkanal* qui émet en Allemagne à peu près 24 heures par jour.

La question de la fusion des journaux syndicaux est aussi posée au Tessin, mais elle ne devrait aboutir qu'à la publication de pages communes permettant de réduire les frais de production, d'améliorer la qualité journalistique et de représenter un meilleur support pour la publicité.

La relance d'un quotidien de gauche à Zurich avec le titre historique *Volksrecht* peut réussir. Le déficit chronique d'autrefois a été stoppé. Les animateurs espèrent des comptes équilibrés en 1989. Au surplus, une association de soutien vient d'être constituée pour améliorer la diffusion du *Volksrecht*. Près de 200 personnes en font déjà partie.

Tout le tirage de la *Neue Zurcher Zeitung* est effectué depuis peu à la nouvelle imprimerie de Schlieren, près de Zurich. L'ancienne rotative de la Falkenstrasse, au centre de la ville, est en révision pour permettre le tirage, dès l'année prochaine, du quotidien gratuit *Tagblatt der Stadt Zurich*